

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Sévérin Mayounou visite les installations de la SEEG à Bakoumba et Mounana

CES visites ont permis au ministre délégué de l'Énergie et des Ressources hydrauliques de toucher du doigt les réalités de ces stations d'eau.

Guy MADJOUA SANGOUETABA
Franceville/Gabon

EN séjour, il y a peu, dans le Haut-Ogooué, le ministre délégué auprès du ministre d'État, ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, Oswald Sévérin Mayounou, par ailleurs député du 1er siège de Moanda, a visité certaines installations de la société d'Énergie et d'eau du Gabon (SEEG) dans cette province. Il s'est rendu tour à tour à la

station de traitement d'eau de Bakoumba, dont la mise en fonctionnement a pris du retard. Il a ensuite pris la direction de la station de pompage de Mounana. Dans la première localité citée, le directeur région-est de la SEEG, Joël Kinga Delalin, a expliqué quelques défaillances techniques en cours de réglage. À l'issue de cette phase de rodage, la station d'eau devrait être opérationnelle dans un proche avenir et apportera, ainsi, un produit de qualité à la ville de Bakoumba.

À Mounana, les techniciens de la SEEG ont souligné la baisse de plus en plus régulière du niveau des eaux de la rivière Lekedi, en dessous de l'étiage. Un phénomène très marquant en saison sèche avec quelques menaces sur le matériel de prise d'eau. La



Le ministre Mayounou dans une station d'eau de la SEEG

direction générale de la SEEG a déjà pris des dispositions pour que la difficulté soit contournée, a rassuré M. Kinga. À l'issue de ces deux visites, le

ministre délégué a fait état des priorités gouvernementales en matière d'eau et d'électricité. "On doit arriver au point où chaque Gabonais devra disposer de l'eau

et de l'électricité dans sa maison. Si on ne peut pas le faire, il nous faut au moins amener l'eau à proximité de tous les ménages", a déclaré le ministre Mayounou.

PDG : le membre du Bureau politique Jean-Fidèle Otandault dope ses troupes



L'honorable Otandault, ici lors d'une sortie, suit de près l'opération d'inscriptions dans son fief politique.

LES coordinations locales ont reçu de lui des moyens financiers pour mener à bien les inscriptions et réinscriptions des militants dans le 2e arrondissement de Port-Gentil.

Serge YACKELE-MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

DANS la perspective, certainement, des joutes électorales à venir, le Parti démocratique gabonais (PDG) veut ratisser large. En effet, depuis quelque temps, la for-

mation au pouvoir procède, dans la province de l'Ogooué-Maritime, à la réactualisation de ses fichiers militants par des réinscriptions et de nouvelles inscriptions.

Mission a été confiée aux hiérarchiques locaux d'encadrer cette opération, chacun dans son fief

politique, avec la participation de principaux animateurs des structures de base. Du coup, dans les quatre arrondissements que compte la capitale économique du pays, c'est le branle-bas de combat.

Dans le 2e siège, le député Jean-Fidèle Otandault a mis à la disposition de ses relais, des moyens financiers pour mener à bien ce chantier. "La cagnotte mise à notre disposition par le camarade Otandault, député du deuxième arrondissement, est un apport inestimable au regard des contingences et autres réalités sur le terrain. Sans oublier les déplacements qui sont toujours difficiles sans moyens. C'est donc une épine en moins sous nos pieds. A nous maintenant de faire du bon travail. D'inscrire autant que possible pour drainer plus des militants dans notre grand parti", a déclaré un responsable de fédération.

Comme il fallait s'y attendre, l'acte posé par Jean-Fidèle Otandault a été salué à sa juste valeur par toutes les coordinations PDG du 2e siège de la cité pétrolière.

Le sénateur face aux chefs de quartier et conseillers municipaux



Geste de remise symbolique à un notable.

F. M. MOMBO
Libreville/Gabon

COMME les autres parlementaires, le sénateur du 2e siège du 4e arrondissement de Libreville, Marc Anguilet Sergent, a mis à profit la période de l'intersession parlementaire pour deviser, dans le respect des gestes barrières, avec les différentes composantes de son fief politique. Notamment les chefs de quartier et les conseillers municipaux à qui, il a fait le bilan de la première session de

l'année 2020.

Au cours de celle-ci, selon lui, la Chambre haute du Parlement a adopté 26 projets de loi et une (1) proposition de loi. De ces textes, on retiendra que la Commission des Lois et des Affaires administratives, chargée des droits de l'Homme a fait examiner 17 textes. La Commission des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Défense nationale (2), la Commission des Affaires économiques, de la Production et des Échanges (1), la Commission des Affaires culturelles, sociales et de la Communication (1), et la Commission des Finances, du Budget et des Comptes économiques de la Nation (5).

Au terme de cette rencontre, le sénateur Marc Anguilet Sergent, tenant compte du contexte de la crise sanitaire actuelle, a offert quelques matériels à ses invités pour continuer à observer les mesures d'hygiène.